



VENIR À L'UVSQ EN MOBILITÉ INDIVIDUELLE

Vous êtes étudiant étranger hors Union européenne (si ce n'est pas le cas merci d'accéder à la page consacrée aux inscriptions).

Vous aurez besoin de **justifier de votre maîtrise du français**

Vous résidez en France

+ Vous souhaitez vous inscrire en 1ère année de licence ou en Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES), une demande d'admission préalable est obligatoire pour les étrangers titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires :

Téléchargez le dossier vert de **Demande d'Admission Préalable**.

Les dossiers sont à retourner, jusqu'au 1er février, à l'université de 1er choix. (cachet de la Poste faisant foi).

+ Vous souhaitez vous inscrire en DUT :

Candidatez via le site Parcoursup entre janvier et mars.

+ Vous souhaitez vous inscrire en licence professionnelle :

Téléchargez le dossier de candidature papier sur la fiche de formation de la licence professionnelle dans laquelle vous désirez vous inscrire.

+ Vous souhaitez vous inscrire en 2e ou 3e année de licence ou en 1ère ou 2ème année de Master :

Remplissez un dossier de candidature sur le site de l'UVSQ grâce à l'application e-candidature (ouverture courant mars).

Pour les Master Paris Saclay, la candidature s'effectue en ligne

Vous résidez à l'étranger

+ Vous souhaitez vous inscrire en 1ère année de licence ou en Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES) :

▪ Votre pays est un pays à procédure "Etudes en France":

Remplissez un dossier de candidature, sur le site internet Etudes en France. **(non disponible pour le moment, consignes à venir courant décembre 2018)**

▪ Votre pays n'est pas un pays à procédure "Etudes en France" :

Retirez ou téléchargez un dossier blanc de Demande d'Admission Préalable auprès du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France de votre pays.

+ Vous souhaitez vous inscrire en DUT :

▪ Votre pays est un pays à procédure "Etudes en France" :

Remplissez un dossier de candidature, sur le site internet Etudes en France, à partir du 15 novembre.

▪ Votre pays n'est pas un pays à procédure "Etudes en France" :

Candidatez via le site Parcoursup entre janvier et mars.

+ Vous souhaitez vous inscrire en licence professionnelle :

▪ Les étudiants étrangers ne résidant pas encore en France ne peuvent pas candidater à ce type de licence.

+ Vous souhaitez vous inscrire en 2e, 3e année de licence ou en 1ère, 2e année de Master :

Formation 100% UVSQ :

▪ Votre pays est un pays à procédure "Etudes en France" :

Remplissez un dossier de candidature, sur le site internet de votre espace Campus France, à partir du 15 novembre.

▪ Votre pays n'est pas un pays à procédure "Etudes en France" :

Remplissez un dossier de candidature sur le site de l'UVSQ grâce à l'application e-candidature (ouverture courant mars).

Master Université Paris-Saclay :

Etape 1 : Candidatez sur la plateforme de candidature de Paris-Saclay.

Etape 2 : Une fois que vous avez été admis :

▪ Votre pays est un pays à procédure "Etudes en France" : constituez votre dossier de demande de visa sur Etudes en France en choisissant l'option "Je suis admis" et en téléchargeant votre avis d'admission à l'Université Paris-Saclay.

▪ Votre pays n'est pas un pays à procédure "Etudes en France" : Faites votre demande de visa auprès des services consulaires les plus proches de votre domicile.